

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

23 MARS 2017

Présents :

Melizza Roy (enseignante à l'école de La Rochénard) ; Isabelle Sirdey (enseignante à l'école de La Rochénard) ; Marjolaine Benoist (directrice de l'école de La Rochénard) ; Jocelyne Brénaud (infirmière scolaire) ; Sylvie Deboeuf (maire de La Rochénard) ; Dany Michaud (maire de La Foye-Monjault) ; Jacqueline Giraud (vice-présidente du SIVU et adjointe chargée des affaires scolaires de Vallans) ; Pascale Pavageau (représentante des parents d'élèves) ; Mariane Mercier (suppléante des représentants des parents d'élèves) ; Tommy Trouillon-Faret (représentant des parents d'élèves) ; Grégory Boisson (représentant des parents d'élèves)

Excusés :

Mme Barzotti (inspectrice de l'éducation nationale) ; Mme Laleuf (enseignante E sur le RPI) ; Mme Dudognon (psychologue scolaire) ; Mr Halgan (1er adjoint mairie de Vallans) ; Mme Coutinot (présidente du SIVU)

Effectifs du RPI

Les effectifs étant en baisse l'an prochain, une fermeture de classe a été prononcée. Celle-ci aura lieu à La Rochénard.

Mars 2017 :

Pour Vallans:

5 TPS / 27 PS

13 MS

23 GS

soit 68 élèves

--> 202 enfants

Pour LFM:

31 CP

27 CE1

9 CE2

soit 67 élèves

Pour La Rochénard :

ce2 : 26

cm1 : 16

cm2 : 25

soit 67 élèves

Effectifs de La Rochénard

Septembre 2016 :

Classe de Mme ROY : 14 CE2 / 8 CM1 = 22 élèves

Classe de Mme SIRDEY : 14 CE2 / 9 CM1 = 23 élèves

Classe de Mme BENOIST : 26 CM2

} 70 élèves au total

Mars 2017 : 67 élèves (3 déménagements)

2017-2018 :

17 PS

26 MS

14 GS

23 CP

31 CE1

27 CE2

CM1 : 26 + 9 (ce2 actuellement à LFM) = 35

CM2 : 16

TOTAL / 189 ENFANTS

La répartition sera faite en juin. Il est envisageable de laisser des CM1 à La Foye Monjault. Les Ce2 actuellement à La Rochénard resteront à La Rochénard.

Projets dans l'école

- Participation à l'USEP : une sortie hand et une sortie athlétisme auront lieu dans l'année.
- Projet orchestre (CM2 cette année) : un spectacle aura lieu le jeudi 29 juin (à confirmer) à la salle des fêtes d'Épannes avec la classe d'orchestre du conservatoire. La location de la salle sera prise en charge par le conservatoire via la CAN.
- Intervention de Mme Brénaud (infirmière) dans le cadre du parcours santé au mois de mai (gestes de premiers secours)
- Bibliothèque associative de LFM : prêt de livres, participation au concours des incorruptibles, vote le 5 avril
- Intervention d'une auteure dans les classes : Hélène Kérillis le 19 mai.

- Intervention de la maîtresse E, Mme Laleuf auprès de CE2
- CLAS (accompagnement à la scolarité) : 7 enfants inscrits (4 CE2, 1 CM1 et 2 CM2) avec l'aide du Centre Socio-Culturel du Pays Mauzéen et 5 bénévoles. 300 € de subvention ont été versés par la CAN (goûters sorties, intervenants ...) et 200 euros par la CAF
- Concours TRIO (concours de calcul mental) pour les CM2 en lien avec le collège de FRR : 9 élèves sont qualifiés pour la finale prévue le 6 avril.

Questions diverses

Parcours santé :

Mme Brémaud prend la parole pour expliquer que le parcours santé est devenu "officiel" avec la réforme récente du collège mais que les enfants du secteur de Frontenay Rohan Rohan en bénéficient déjà depuis 9 ans. Elle intervient en effet régulièrement dans les classes afin de transmettre les gestes de premiers secours, ainsi qu'à la demande des enseignants pour proposer des interventions autour du sommeil, des dents, de l'estime de soi... Ces actions sont désormais poursuivies en 6ème puisque le cycle 3 inclut dorénavant cette classe.

Le parcours santé doit maintenant être renseigné dans le livret scolaire unique. Ces actions sont en lien avec le parcours citoyen et perdurent jusqu'en 3ème puisque désormais les élèves de 3ème ont une épreuve orale sur ce parcours citoyen.

PPMS

Exercice alerte incendie le 4/10/2016, évacuation de l'école et exercice intrusion 11/10/16

Exercice inopiné prochainement

Demande du RASED concernant le WISC

Une demande d'intervention financière a été faite au SIVU pour la participation à l'achat du programme WISC(2.000 €). Cette demande devait être présentée lors du comité du SIVU en janvier 2017. Qu'en est-il ?

Réponse du SIVU : nous avons inscrit au budget 2017 une somme de 202€ (1€/élève) allouée au RASED. J'en ai informé la semaine dernière, Madame Leleuf. Cette somme est inscrite dans le chapitre "fournitures scolaires".

Question des parents d'élèves

1) Comment va être déterminé le groupe d'enfants de cm1 qui va retourner à La Foye Monjault ?

Pour l'instant la répartition pour l'an prochain n'est pas faite. Elle aura lieu en juin. Tous les élèves de CE2 actuellement scolarisés à La Rochénard y resteront.

2) Le rappel des dates et les compte-rendus des conseils d'école peuvent-ils être transmis via le cahier de liaison ?

Par souci d'économie de papier, les RPE continuent à communiquer via les mails sauf demande spécifique de parents. Décision est prise de mettre les dates et les compte-rendus de conseils sur le blog de l'école et le site de la mairie.

3) Pour ce qui est de notre "intérêt" évoqué dans votre dernier CR, je parlerai pour notre part d'une incompréhension à plusieurs reprises signalée sur le sens du RPI : nous avons eu à constater de façon de plus en plus prononcée le fonctionnement autonome de chaque école, les RPE compris (règlements, projets d'école, cantines...), et la difficulté de questionner certains sujets - activités péri-scolaires payantes (réforme sur la réduction du temps scolaire et mise en place d'activités culturelles et sportives pour tous les élèves ?), augmentation des prix de cantine et maintien d'une société de restauration à La Rochénard, gestion des difficultés sur les temps méridiens et de cantines à La Foye-Monjault et La Rochénard. Si certaines situations se sont apaisées, d'autres continuent à mettre des enfants et des parents en difficulté et à creuser des isolements.

Réponse du SIVU : Les NAP concernent tous les élèves de La Foye et La Rochénard. Les activités sont déterminées selon les âges (par exemple les intervenants du hip-hop ou du théâtre ne souhaitent que des enfants du cycle 3). Pour garder la qualité des intervenants et des activités proposées, il a été décidé de faire participer les parents comme expliqué lors d'un précédent conseil.

4) Y a-t-il une possibilité que les 3 écoles du RPI se réunissent à nouveau avant la fin de l'année scolaire ? ?

Réponse des enseignantes : Chaque année, dans chacune des 3 écoles, un vote est soumis aux enseignants ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves et à un représentant des mairies afin d'exprimer leur souhait ou non de participer à un conseil d'école commun aux 3 écoles du RPI. Le vote prononcé par La Rochénard lors du premier conseil est valable pour l'année scolaire en cours. Ce vote reflète le manque de communication entre les écoles mais le souhait des enseignantes de La Rochénard n'est pas l'isolement mais au contraire de pouvoir à nouveau retrouver une communication efficace et sereine. Un autre vote aura lieu à la rentrée prochaine.

5) Pouvez-vous préciser la demande de la maîtresse E : s'agit-il du WISC, échelle de l'évaluation de l'intelligence ? Pourquoi une école (SIVU) financerait-elle une mallette de test de QI ? Pourquoi l'éducation nationale ne finance-t-elle pas et pourquoi une maîtresse E utiliserait un test de QI ? A hauteur de 2000 euros ? Alors qu'il n'est pas possible de financer les activités périscolaires, pour tous les enfants ?

Réponse des enseignantes : Le WISC 5 est un outil utilisé par la psychologue scolaire et non par la maîtresse E. La demande de subvention ne concernait pas 2000 euros mais une participation du RPI car notre RPI est celui où le RASED intervient le plus. Le SIVU a voté une participation de 1 euro par enfant soit la somme de 202 euros. L'éducation nationale ne finance pas cet outil malgré des demandes répétées. C'est pourtant un outil indispensable à la psychologue scolaire afin qu'elle puisse mener un travail efficace auprès des enfants.

6) La fermeture de classe sur LE RPI annoncé dans la Nouvelle République le 10/03 dernier nous laisse perplexes et nous questionne énormément, non sans inquiétude... "Les bruits" confirment que c'est l'école de La Rochénard, compte-tenu des effectifs (56 élèves environ) qui perd une classe...nécessitant que des CMI devront probablement faire marche-arrière en "re" tournant à la Foye Monjault! Et compromet par là-même le passage des quelques CE2 restés à LFM.

La fermeture de classe est une décision institutionnelle. Comme dit précédemment, les élèves scolarisés en CE2 à La Rochénard resteront à La Rochénard à la rentrée prochaine. La répartition sera faite en juin prochain.

7) Comment va se passer la fête des écoles cette fin d'année scolaire compte-tenu de la séparation du RPE de La Rochénard avec ceux de LFM/Vallans?

La fête des écoles est organisée par l'association des parents d'élèves des 3 villages qui est une association indépendante des représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles. L'organisation de la fête n'est pas compromise, les enseignantes de La Rochénard souhaitent comme tous les ans, faire participer leurs élèves à cette fête.

DDEN

Sylvie Deboeuf précise qu'aucun DDEN pour la commune de La Rochénard n'est pour le moment désigné.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la réunion du conseil se termine à 19h30

La prochaine réunion du conseil d'école de La Rochénard est fixée au 17 juin 2017 à 18h00 à l'école de La Rochénard.

Fait à La Rochénard, le 27 mars 2017

La directrice



La secrétaire de séance :

